



QUINZIÈME ANNÉE Vol. XXIX, No 6

Samedi, 6 Février 1897

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

**Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,**

**PLOMBIERS**

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaud, Vapeur, Basse ou Haute Pression  
Couvreurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

**BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.**

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Culvre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

**520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.**

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —  
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe  
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du  
Clergé et des Communautés Religieuses.

**COUTLEE FRERES**

**MARCHANDS - TAILLEURS**

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

**1516, RUE NOTRE-DAME**

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours,

**MONTREAL**

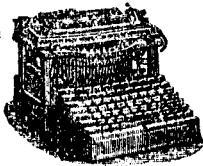
Hardes faites dans les derniers goûts. Habilements faits à ordre en dix heures d'avis.

Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

**G. A. FLAGEOL, Tailleur.**

**N. BERTHIAUME, Gérant.**

**GEORGES COUTLEE, Prop.**



# MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS  
DENSMORE,  
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,  
HARTFORD:**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.  
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.  
Machines de seconde main, en parfait état.

**Fournitures de Mimeographe et de Néostyle**

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

## **CLEMENT & CUSSON**

**AGENTS GÉNÉRAUX**

Bâtisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,  
Téléphone Bell 2065 **MONTREAL, P. Q.**

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

## **J. B. RESTHER & FILS**

**ARCHITECTES**

**BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er etage, No. 13**

**107 RUE SAINT-JACQUES**

Téléphone Bell. 1800.

**MONTREAL.**

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

## **JOSEPH COUSINEAU**

**MARCHAND DE**

**BOIS ET CHARBON**

**180 RUE LAGAUCHETIERE,**

**MONTREAL**

**COIN DE LA RUE BEAUDRY;**

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI	8	FÉVRIER	— Ste-Scholastique.
MERCREDI	10	"	— Ste-Rose.
VENDREDI	12	"	— Notre-Dame des Anges.

### Fêtes de la semaine

DIMANCHE	7	FÉVRIER	— 4 Ep. S. Romuald, abbé, d. (Sol. de la Purification).
LUNDI	8	"	— S. Jean de Matha, C., doub.
MARDI	9	"	— S. Cyrille d'Alex., E. D., d.
MERCREDI	10	"	— S. Scholastique, V., doub.
JEUDI	11	"	— SS. 7 Fondat. serv., CC., d.
VENDREDI	12	"	— Apparit. B. V. M. I., d. m.
SAMÉDI	13	"	— Ste Gèneviève, V., d.

### La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

# LAPRES & LAVERGNE

Photographes

attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

# ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

## D'Ornements d'Église

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de bureau, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboues, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux États-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montreal

Aux Messieurs du Clergé

---

---

**MANDEMENTS**

**Lettres Pastorales, Circulaires**

**ET AUTRES DOCUMENTS**

Publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection. 11 volumes, brochés.

**EN VENTE**

**A l'archevêché de Montréal**

---

**La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)**

**87 ET 89 RUE ST-JACQUES. MONTREAL**

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

**Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire**

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines  
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

---

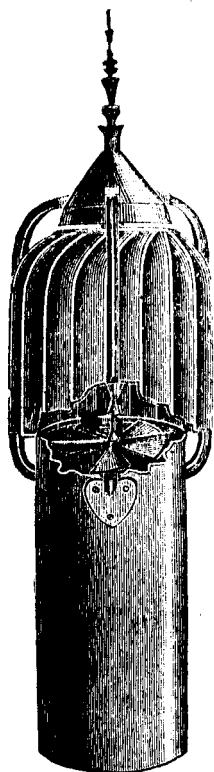
**ROBERT MAISON DE FINANCE**  
180 rue ST-JACQUES  
Édifice de la Banque d'Épargne  
— MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

# LE VENTILATEUR

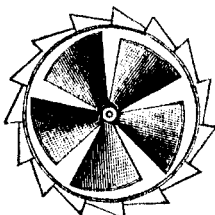
# EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures  
Edifices . . .  
. . . Publics,  
. . . Eglises . . .  
Maisons . . .  
. . . d'Education,



Résidences . .  
. . . Ecuries,  
Cabinets . . .  
. . . d'Aisance  
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

## Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS  
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES : — Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½. RUE CRAIG. Montréal.

# AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **BR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles ..... à \$3.00  
" " " par gallon ..... à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles ..... \$ 2.50  
MONTFERRAND { Par gallon : ..... \$ 0.90  
(BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons..... \$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.  
COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BOUGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.  
Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.  
Provenance et pureté des produits garantie.

ÉTABLIE EN 1874

## G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Épargne  
MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ÉCOSAIS et CANADIENS.

## Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

## T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

➔ Références : Archevêché de Montréal.

## D. A. BEAULIEU

## DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

# LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258 RUE SAINT-PAUL, Montréal.

A la jeunesse. <b>Chrétien ou Agnostique</b> , par l'abbé Picard, 1 vol. 9 x 5½.	\$1 88
<b>De l'Origine du pouvoir.</b> —Unité sociale.—Suffrage universel.—Origine du pouvoir.—Emancipation des peuples adultes, par le P. Pichot. 1 vol. 8½ x 5.....	1 26
<b>Divinité de l'Eglise.</b> —Conférences apologétiques, par l'abbé Planeix. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
<b>Cours élémentaire de liturgie sacrée</b> , d'après le rit romain, par le P. Velghe. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
<b>Le Livre de l'apôtre</b> , fragments recueillis par Marie Thérèse de la Guennerie. 1 vol. 7 x 5.....	0 76
<b>Le Journal d'un évêque</b> , publié par Yves Le Querdec, 1 <sup>re</sup> partie: Le CONCORDAT. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
<b>Les Livres et les idées</b> , par Fonsegrive. 1 vol. 8 x 5.....	0 88
<b>Histoires du temps présent</b> , par Jean des Tourelles, avec préface par l'abbé Naudet. 1 vol. 7½ x 5.....	0 63
<b>Nouvelle éducation de la femme</b> , dans les classes cultivées, par la vicomtesse d'Adhémar. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
<b>Physionomies de saints</b> , par Ernest Hello. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
<b>Instructions sur les fêtes de l'année</b> , par l'abbé Morisot. 2 vol. 7 x 5...	1 00
<b>Choix d'Homélie et de discours</b> de saint Charles Borromée. 1 vol. 7½ x 5.	1 16
<b>Madame Craven</b> , sa vie et ses œuvres, d'après sa correspondance et son journal, par Mrs Bishop. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88

## ALMANACHS FRANCAIS POUR 1897

<b>Almanach Hachette</b> , 1 beau volume de 600 pages. 7½ x 5 broché.....	0 40
Le même cartonné.....	0 50
Le même reliure de bureau, maroquin.....	0 80
<b>Almanach Dupont.</b> —1 beau volume illustré de nombreuses gravures. 10½ x 7½ broché.....	0 50
Le même ouvrage relié toile rouge.....	0 75
<b>Almanach Vermot</b> , un beau volume de 450 pages illustré de nombreuses gravures, 10½ x 7½.....	0 50
Le même ouvrage reliure toile rouge.....	0 75

— Pour recevoir ces almanachs franco par la poste, prière d'ajouter 3 cents en sus du prix pour les almanachs Dupont et Vermot, et 6 cents pour l'almanach Hachette.



LA  
**Semaine**  
 DE  
**Religieuse**  
 MONTREAL

**SOMMAIRE**

I. Circulaire de M. le vicaire-capitulaire. — II. Les Ecoles du Manitoba. — III. Discours du Saint Père à l'armée pontificale. — IV. Profession religieuse. — V. L'étude du droit public ecclésiastique. — VI. Réflexion d'un Arabe. — VII. Formez vos enfants à la piété et au travail. — VIII. A l'Université Laval, conférences de M. l'abbé Leccoq, sur la psychologie de l'âme chrétienne. — IX. Informations. — X. Fidélité à la messe du dimanche. — XI. Aux prières.

**Extraits d'une circulaire de M. le vicaire-capitulaire  
 Au clergé du diocèse de Montréal**

I

**APPEL EN FAVEUR DES ÉCOLES CATHOLIQUES  
 DU MANITOBA.**

Tardivement déjà, j'accomplis une des dernières volontés de notre regretté Mgr Fabre, en faisant appel à votre charité en faveur des écoles catholiques du Manitoba.

Vous savez tous que Monseigneur de Saint-Boniface n'a pu accepter le prétendu règlement de la question des écoles de son diocèse, et se trouve ainsi sans ressources pour le soutien de ces écoles. Mais on dira peut-être : " Monseigneur a bien tort de refuser un arrangement qui lui assurait de l'argent au lieu qu'il se condamne à ne compter que sur la charité ? " La réponse à cette question est renfermée dans le *non possumus* des apôtres, qui a toujours été la devise de l'Eglise. Rappelons-nous les efforts tentés et l'or offert en abondance à Notre Saint-Père Pie LX par les spoliateurs de l'Eglise. Ce grand pape s'est condamné à la pauvreté : il a condamné ses successeurs au même sort pour tout le temps que l'injustice l'emportera sur le droit, plutôt que d'accepter l'or qu'il ne pouvait recevoir sans trahison. Après les apôtres, les papes et les grands évêques,

Monseigneur de Saint-Boniface prouvera que l'Eglise est toujours et partout la même.

Monseigneur de Saint-Boniface s'adresse à notre cœur et à notre charité ; Sa Grandeur s'adresse à nous, qui sommes les enfants favoris du grandpère de famille, et nous demande de donner de notre abondance à des frères indigents. Nous avons toutes les facilités possibles de faire instruire nos enfants suivant les règles de notre sainte religion, refuserons-nous une légère offrande pour procurer à nos frères du Manitoba l'avantage de donner à leurs enfants l'instruction religieuse qui leur est nécessaire.

Monseigneur compte sur la charité du clergé, des communautés religieuses et des maisons d'éducation, et sans doute tous répondront à sa prière.

En effet, les prêtres en général pourraient donner \$5.00 tandis que plusieurs pourraient fournir \$10.00. Les plus pauvres en s'adressant à des parents ou à des amis riches pourraient atteindre le premier montant. De leur côté les communautés d'hommes ou de femmes, répandues dans les villes et les campagnes, les magnifiques établissements d'éducation, collèges, couvents, pensionnats, académies, pourraient tous, soit avec leurs propres ressources, soit avec l'aide de leurs amis, arriver à donner \$10.00.

Pour rendre efficace le fonctionnement de l'œuvre de charité en question, je nomme M. le chanoine Racicot, zéléateur général, avec le pouvoir de s'adjoindre des zéléateurs et des zéléatrices pour l'aider dans son travail. Vous voudrez bien vous entendre avec lui, et lui remettre les sommes que vous donnerez ou recueillerez, et dont ce Monsieur me rendra compte. On vous prie de faire vos offrandes au plus tôt.

En lisant dans votre église cet appel vous ne manquerez pas de faire goûter à tous l'importance de l'œuvre de charité chrétienne que je vous recommande.

## II

### DISCIPLINE MAINTENUE.

Une des obligations imposées au vicaire-capitulaire, est ainsi formulée : *Ne sede vacante aliquid innovetur*. Vous devrez donc observer fidèlement toutes les règles de discipline tracées par Monseigneur défunt ou ses prédécesseurs, et ne jamais me demander de permissions à l'encontre de ces règles.

## LES ÉCOLES DU MANITOBA

(Pour la *Semaine Religieuse*)

**D**ÉPUIS un certain temps déjà la *Presse* publie une série de lettres du plus grand intérêt : je veux parler des lettres du Rév. M. Cherrier, de Winnipeg. Toutes ces lettres, sans exception, s'imposent aux gens sérieux, parce qu'elles ont été écrites par un homme parfaitement au courant des affaires scolaires du Manitoba.

Mais entre toutes ces lettres, aucune ne répond à un plus réel besoin que celle imprimée dans la *Presse* du 23 janvier dernier.

Et d'abord, remarquons en quels termes M. l'abbé Cherrier, membre du conseil épiscopal de Saint-Boniface, parle des propositions Dickey-Desjardins-Smith : c'est la réponse la plus catégorique que l'on puisse apporter à ceux qui voudraient faire croire au peuple que Mgr Langevin avait accepté ce compromis.

Je cite : « Je tiens tout d'abord à être compris sur la nature et la « comparaison que je veux établir, car il ne s'agit nullement ici des « propositions Dickey-Desjardins-Smith. Ces propositions, Monsei- « gneur l'archevêque de Saint-Boniface et avec lui son clergé et tous « les vrais amis des intérêts de la minorité catholique les ont, dans le « temps et depuis, déclarés insuffisantes et *inacceptables*. »

Peut-on être plus catégorique ?

Osera-t-on encore affirmer que l'on a accepté en mars dernier ce que l'on refuse d'accepter aujourd'hui ?

Monseigneur de Saint-Boniface a déclaré à Sir Donald Smith qu'il ne pouvait, en conscience, accepter les propositions des trois commissaires et pourtant elles reconnaissent, dans une certaine mesure, le principe rejeté par l'article 8 du prétendu règlement Laurier-Greenway, c'est-à-dire la séparation des catholiques des protestants, et elles demandaient une école normale.

Il n'est que juste d'ajouter que les trois commissaires n'ont pas insisté auprès de Sa Grandeur : ils lui ont déclaré que leurs instructions formelles étaient de ne rien conclure sans l'assentiment de la minorité.

Maintenant veut-on savoir combien les catholiques de Winnipeg seulement ont dû payer pour les magnifiques écoles protestantes de

cette ville depuis 1890 ? Je ne parle pas de tous les catholiques du Manitoba, je ne parle que pour les catholiques de la ville de Winnipeg. Citons la lettre de M. Cherrier :

« 1o taxes scolaires payées par les catholiques de Winnipeg, de 1891 à 1896.....	\$20,281.00
« 2o Leur part proportionnelle des taxes payées par les corporations.....	18,900.00
« 3o Leur part légitime des actrois législatifs de 1891 à 1896.. ..	10,753.00
	\$49,934.00
« Faites l'addition et vous aurez une somme totale de	
« Disons en chiffre ronds.....	50,000.00

Enfin aujourd'hui où tout le monde parle de mesures remédiatrices pour la minorité, le Rév. M. Cherrier nous donne un magnifique parallèle entre le bill remédiateur et le prétendu règlement. Le passage est à citer tout entier, il est des plus instructifs :

« L'acte réparateur nous faisait dans une large mesure restitution de nos droits et privilèges. Admettant qu'il ne nous rendait pas l'octroi législatif tout en nous y reconnaissant un droit acquis, il ne manquait pas cependant, ainsi que je l'ai dit plus haut :

« 1o de nous exempter de payer des taxes pour les écoles publiques protestantes de la province ;

« 2o De nous rendre la jouissance des cotisations imposées sur la propriété catholique ;

« 3o De nous accorder notre part légitime et proportionnelle des taxes payées par les corporations pour fins scolaires.

« Il allait plus loin même, car, fidèle à suivre les grandes lignes tracées par le jugement du Conseil Privé, il consacrait notre droit constitutionnel et légal à des écoles confessionnelles catholiques dont il nous assurait le contrôle et la direction, nous laissant le choix des livres de classe, et le droit absolu de déterminer la nature de l'enseignement religieux quant au temps et aux méthodes à suivre. C'était à nous aussi qu'il appartenait d'engager des maîtres et maîtresses compétents que nous aurions formés dans des écoles normales catholiques ; à nous qu'il appartenait d'ériger des districts scolaires et d'élire des commissaires catholiques chargés de voir et de présider à l'entretien et à la direction de chacune des écoles catholiques de ces arrondissements.

« Or voyons maintenant ce que l'hon. M. Laurier nous offre de magnifiquement supérieur à tout cela.

« Nous accorde-t-il des districts scolaires purement catholiques ?

« Non. Nous accorde-t-il des commissaires catholiques strictement

« parlant ? Non. Nous accorde-t-il une seule école normale catholi-

« que ? Non. Nous accorde-t-il des maîtres catholiques ? Oui ; mais

« un seul par école et à des conditions tellement onéreuses qu'il nous

« sera toujours difficile et souvent pratiquement impossible de béné-

« ficier du privilège. Nous accorde-t-il la direction de nos écoles ?

« Nullement. Nous accorde-t-il le choix de nos livres de classe ?

« Point du tout. Nous accorde-t-il le contrôle de l'enseignement

« religieux ? Loin de là ; cet enseignement est défendu durant les

« heures les plus importantes de la classe, c'est à peine si on daigne

« y consacrer une pauvre demi-heure à un temps où les élèves ne


« pourront plus guère considérer la chose que comme une affaire

« de pure fantaisie. »

Merci, et honneur au Rév. M. Cherrier.

T. G.

## DISCOURS DU SAINT PERE A L'ARMÉE PONTIFICALE

 E mardi, 29 décembre, en recevant, à l'occasion de la nouvelle année, un bon nombre d'officiers de l'armée pontificale, Léon XIII a prononcé un discours très énergique. Le Saint Père, avec des paroles vibrantes, empreintes d'une vigueur juvénile, a répondu en remerciant des souhaits pour sa conservation pendant de longues années. Il l'attribue à la Providence de Dieu, ému par la prière de ses fils, et plus spécialement des fidèles soldats pontificaux et aussi de toute la catholicité.

Il rappelle ensuite comment une bonne Religieuse Carmélite, il n'y a pas longtemps, s'est endormie dans le baiser du Seigneur ; il y a deux mois, elle s'était présentée à Sa Sainteté en lui déclarant l'offrande qu'elle avait faite de sa vie à Dieu, en holocauste, pour la prolongation de la vie du Souverain Pontife. Cet holocauste doit avoir été agréé par Dieu puisqu'il a été accepté.

Sur la condition actuelle de la Papauté, Léon XIII a dit :

Le gouvernement italien se trompe en croyant que cet état de choses puisse durer, car les persécutions de l'Eglise sont toujours transitoires, et le triomphe de la Papauté ne peut manquer d'arriver ; il faut au Pape la liberté et l'indépendance, qui n'existe pas sans la Souveraineté.

Le Pape a remercié particulièrement le régiment des zouaves et le général de Charette qui Lui sont constamment dévoués et qui se déclarent toujours prêts à accourir pour le défendre.

Les mêmes protestations de fidélité Lui sont parvenues du Canada, de l'Irlande, de la Belgique. Léon XIII les remercie tous, et espère se voir bientôt de nouveau entouré de ses enfants si fidèles et si chéris.

Dans le monde officiel et libéral, le discours prononcé par Léon XIII aux officiers de l'ancienne armée pontificale a produit une très vive impression. Jamais jusqu'ici, le Pape n'avait parlé avec autant d'énergie des espérances de la récupération du pouvoir temporel et de la déplorable erreur du gouvernement italien de croire durable l'état de choses actuel.

Le Pape a exprimé hautement son ferme espoir de voir, dans un avenir prochain, le Vicaire de Jésus-Christ entouré de cette élite de défenseurs remis en possession de leurs anciens gardes.

Ce discours a causé dans les sphères gouvernementales un grand étonnement ; on ne s'attendait pas à un langage aussi vif de la part du Saint-Père.

---

## Profession Religieuse

---



L'Hôpital Général de Montréal, le 2 du courant, Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a admis à la profession religieuse les sœurs Mary Ann Fennell, Eugénie Forget-Godon, Albina Desrosiers, Saint-Léopold ; Julie Filiatrault-Desjardins : Marie-Adèle Garnier, Marie-Thérèse Leclair, Evéline Juteau, Marie-Rose Richard, Saint-Vital ; Adéline Lemay, Malvina Racicot, Marie-Jeanne-Isabelle, Sainte-Rosalie ; Irène Hamelin-Laganière, et Marie-Leda Toupin.

La messe a été dite par le R. P. Laganière, O. M. I., et le sermon a été donné par le R. P. George, O. M. I.

## L'ÉTUDE DU DROIT PUBLIC ECCLESIASTIQUE

(Pour la *Semaine Religieuse*).

EXPOSER l'objet du droit public ecclésiastique, c'est par le fait même en démontrer la grande utilité. Le droit public ecclésiastique, d'après Cavagnis, comprend « l'ensemble des lois divines qui déterminent les droits et les devoirs de l'Eglise en tant que société parfaite. »

Qui ne voit greffée à cette définition toute une série de problèmes bien propres à captiver l'attention de quiconque se pique de sérieux, toute la série des questions politico-religieuses qui ont le don de tant passionner les esprits ?

Les journaux, les discours des hommes publics sont remplis des mots : *Eglise, Etat* ; ne serait-il pas à propos de connaître à fond ce qu'est l'Eglise, ce qu'est l'Etat ; de bien mettre en lumière la fin de l'une et l'autre de ces sociétés ?

Tous nous désirons jeter un peu de clarté sur les principes qui doivent régler les relations de l'autorité religieuse avec l'autorité civile ; et nous sommes anxieux de savoir jusqu'où peuvent s'étendre les pouvoirs du pape et des évêques, de même que les attributions de ceux qui dirigent la barque gouvernementale.

On affirme que l'Eglise est supérieure à l'Etat ; mais dans quel sens cela est-il vrai ?

L'Eglise demande la reconnaissance de ses droits touchant l'exercice du culte, le sacrement de mariage, l'administration de ses biens ; le pape exige son pouvoir temporel. Sur quoi sont fondées ces réclamations ?

Plusieurs peuvent ne pas voir comment la religion catholique échappe à la contradiction quand elle réclame pour ses adeptes la liberté des cultes et qu'elle semble la refuser aux autres.

Et cette histoire du moyen-âge qui est dépeinte sous des couleurs si sombres, ne pourrait-on pas l'éclairer un peu à la lumière de principes sûrs ? A cette époque l'Eglise excommuniait et déposait les princes ; en vertu de quel droit faisait-elle tout cela ? et n'est-il pas à craindre qu'elle ne recommence si on lui accorde sa liberté ?

Plusieurs se laissent épouvanter par le spectre des immunités ecclésiastiques ; peut-être que l'on reviendrait de cette frayeur si on

savait au juste quelles sont les prétentions de l'Eglise en cette matière et sur quoi elles sont basées.

Bien des théories ont été énoncées à propos de notre fameuse question scolaire ; comment en contrôler la vérité ? Si nous pouvions déterminer clairement les attributions d'un chacun sur ce point tant débattu ; si nous pouvions par exemple bien délimiter « le droit des évêques de désigner aux fidèles les moyens convenables pour arriver à la fin spirituelle qu'ils se proposent .. »

En voilà des problèmes... et sont-ils assez intéressants ?

Or tous ont leurs solutions indiquées dans les principes du droit public ecclésiastique. L'étude de cette science nous mettrait donc en état de parler pertinemment des grandes questions qui s'agitent partout, comme aussi d'éloigner bien des tempêtes.

Il n'est pas facile de se dissimuler que l'horizon religieux en ce pays est chargé de gros nuages. Quelques-uns même prétendent que l'ouragan s'annonce déjà au loin ; ils croient reconnaître ses sifflements lugubres dans les murmures d'insubordination qui s'élèvent du sein de certains groupes ; dans l'énoncé bruyant de principes qui blessent les oreilles foncièrement catholiques ; dans les cris insolents de l'impiété, jadis étouffés par les élans d'une foi vive, mais qui maintenant se repercutent avec fracas.

Qu'est-ce donc qui a ainsi préparé l'orage ? On peut lui assigner plusieurs causes ; mais il ne serait pas téméraire d'affirmer que l'une des plus efficaces est le manque de connaissances religieuses solides, et en particulier l'absence presque complète de notions précises de droit public ecclésiastique.

Cette ignorance expliquerait tant d'erreurs qui se sont produites au grand jour, surtout en ces derniers temps.

Plusieurs de ceux qui, dans la dernière lutte électorale, ont nié aux évêques le droit d'intervenir dans une question politico-religieuse sont des croyants pratiquants, qui ne manquent pas la messe et s'approchent très souvent de la sainte Table.

Nombreux sont ceux qui se croient vraiment catholiques et qui cependant ne comprennent pas pourquoi l'Eglise ne se laisse pas éblouir par la grande idée d'écoles nationales, où les enfants catholiques et protestants travailleraient la main dans la main à la prospérité de la patrie.

Ils sont légion ceux qui ne peuvent pas saisir pourquoi l'Eglise proteste quand un politicien veut faire abstraction de toutes croyances religieuses.



Nous pourrions en trouver encore beaucoup qui croiraient remplir un devoir en traduisant les évêques de leur pays au tribunal incompetent de l'opinion publique.

Et nos hommes de loi, de quelles ineffabilités n'émaillent-ils pas leurs plaidoiries quand ils ont à débrouiller une cause qui intéresse l'Eglise !

Il est permis d'autre part de douter que la science soit à l'égal du zèle chez ces catholiques ardents qui, se façonnant un idéal des droits de l'Eglise, fulminent l'anathème contre quiconque soutient qu'il est nécessaire en certaines circonstances de s'écarter de cet idéal, et se scandalisent en voyant l'autorité religieuse s'unir à l'Etat pour le bon fonctionnement de l'instruction publique.

Et d'où viennent toutes ces anomalies ? Quelle est la cause de ces exagérations ? de ces crocs-en-jambe donnés au droit que l'on veut défendre ? de ces bonnes intentions mises au service d'erreurs grossières ? de cette persistance à se proclamer catholique tout en faisant l'œuvre de la franc-maçonnerie ? de ces cris de révoltes au seuil même de l'église que l'on remplit chaque dimanche ? De l'ignorance des principes du droit ecclésiastique sur ces matières si brûlantes.

Aux prédicateurs, aux écrivains catholiques incombe le devoir d'instruire le peuple, surtout la jeunesse. Mais comment pourront-ils jeter la lumière sur des questions si difficiles s'ils ne les connaissent pas à fond.

Avec la bienveillante permission de la *Semaine religieuse* de Montréal, nous nous proposons de revenir sur ce sujet et d'exposer, le plus sommairement possible ; ces principes si méconnus aujourd'hui et de la connaissance desquels proviendrait pourtant la solution à une multitude de questions qui intéressent la religion et la patrie.

E. R.

### Réflexion d'un Arabe

**N** Bédouin ayant à son service un officier français devenu son prisonnier, lui lançait souvent cette injure : « Chien de chrétien ! » Un jour, l'officier, indigné lui dit : « Je suis votre prisonnier, mais je suis un homme comme vous. Pourquoi m'insultez-vous ainsi ? — Toi, un homme ? répondit l'Arabe, non. Il y a six mois que tu es ici, et je ne t'ai jamais vu prier ! »

## FORMEZ VOS ENFANTS A LA PIETE ET AU TRAVAIL



**V**OS enfants seront plus tard ce que vous les aurez faits. Accoutumez-les à être religieux, propres, soigneux, travaillants et plus tard ils seront précieux à la société. Ce seront des hommes d'ordre ; leurs affaires bien tenues seront prospères, et au lieu d'aller grossir la foule des inutiles, ils pourront se flatter de n'être à charge à personne, de remplir honorablement leurs devoirs de citoyens et de vivre heureux.

En formant les enfants au travail, on doit avoir égard au tempérament et aux inclinations de chacun.

L'enfant apathique, paresseux ne doit pas être laissé à lui-même, il doit être excité doucement. Rien n'est plus déplorable que la conduite de certains parents qui n'osent jamais contrarier leurs enfants. Sous prétexte de ne pas leur faire de peine, ils les accoutument à la fainéantise, et plus tard, ces enfants, rendus à l'âge de gagner leur vie, ne pourront se faire aux exigences du travail ; ils se jetteront tête baissée dans les crimes qui font le déshonneur de la société.

Il y a à peine deux mois, une jeune fille de seize ans mettait fin à ses jours par le suicide. Les parents de cette malheureuse étaient loin d'être fervents. Ils faisaient juste ce qu'il faut pour conserver leur nom de catholiques. Leur enfant était pour eux une idole qu'ils adoraient en quelque sorte.

Avec les inclinations naturelles qui la portaient à repousser toute peine et toute contrainte, il est facile de s'imaginer jusqu'où allait l'exposer la folle mollesse de ses parents. Quand cette enfant eût atteint sa quinzième année, sa conduite scandaleuse força son père de la placer dans un couvent. Il espérait que les religieuses pourraient réformer une âme que sa femme et lui avaient perdue par leur faiblesse. Mais il était bien tard pour inculquer à cette enfant des principes qu'elle aurait dû recevoir dès ses premiers ans. La jeune fille ne put supporter la gêne qu'impose toujours l'observation d'un règlement. Profitant d'une occasion assez rare d'ailleurs, elle s'enfuit du couvent, et se rendit à New-York où elle vécut à son goût durant près de deux mois, grâce à son gousset trop bien fourni par son père. Après ce temps, elle se vit obligée de chercher de

L'ouvrage, car elle ne voulait plus revoir ses parents, l'ingrate ! Elle réussit à trouver une place de servante chez une famille respectable. L'ennui que lui causa sa tâche à remplir la jeta dans le désespoir. Il lui sembla impossible de vivre plus longtemps à la sueur de son front. Cédant donc devant un devoir à accomplir, elle prit la résolution de s'empoisonner. Et c'est ainsi que se termina l'existence d'une jeune fille qui aurait pu faire la joie de ses parents si elle eut reçu d'eux une éducation chrétienne comme celle que les parents sont tenus de donner à leurs enfants.

S'il est nécessaire de former les enfants au travail dès leur bas âge, il est nécessaire aussi d'étudier la force physique et intellectuelle de chacun d'eux. Gardez vous de les surcharger d'ouvrage. Donnez-leur une tâche facile, proportionnée à leur âge, mais tenez à ce qu'elle soit bien faite.

Il est des enfants ambitieux qu'il faut retenir. L'espoir d'une récompense peut en porter quelques-uns à s'exténuer pour l'obtenir ; réprimez sagement leur ardeur aux premiers signes de lassitude. Surveillez de près ces plantes faibles qui produiront plus tard des fruits abondants, si vous savez les cultiver selon leurs besoins.


Après leurs heures de classe, si vos enfants désirent se livrer à l'étude, tâchez de leur donner un cabinet bien éclairé et confortable. Les écoliers les plus heureux sont ceux qui peuvent tous les jours se livrer à l'étude à une heure déterminée, sans aucune préoccupation étrangère. Pendant les instants de conversation que vous avez avec vos enfants demandez-leur un compte-rendu de leurs leçons ; ce sera un moyen de les leur faire apprendre avec plus d'attention.

Enfin, il est mille soins à prendre pour encourager, stimuler, guider la jeunesse. Rappelez-vous tous les jours le compte sévère que Dieu vous demandera de vos enfants. Si vous les élevez chrétiennement, si vous savez les former de manière à ce qu'ils se conduisent honorablement plus tard, votre récompense éternelle sera grande. Mais si vous les laissez croître dans l'ignorance de leurs devoirs religieux, si vous ne savez pas les corriger de leurs défauts ou si vous n'en avez pas le courage, craignez alors les châtements qui vous sont réservés.

## A L'UNIVERSITE LAVAL

### Conférences de M. l'abbé Lecoq sur la Psychologie de l'âme chrétienne

(Suite)

 Le premier caractère divin de l'apparition de la foi chrétienne dans le monde est donc la spontanéité de ce fait, qui exclue toute initiation, toute préparation humaine.

Son second caractère réside dans la maturité précoce de sa doctrine.

Cette affirmation peut sembler, au premier abord, paradoxale, lorsqu'on la rapproche de la théorie du développement du dogme. Mais il ne faut pas oublier que c'est l'explication du dogme ou de la doctrine, c'est-à-dire la théologie, qui se développe. La doctrine même est complète dès l'origine, bien qu'elle ne soit pas aussi explicitement énoncée en tous ses points. Que l'on songe qu'il n'a pas fallu moins de quatre siècles pour mettre au jour la doctrine des épîtres de saint Paul, douze ou treize pour fonder sur elle un système théologique, et qu'encore actuellement, on « trouve tous les jours au lieu d'y ajouter. »

Si l'on examine maintenant, dans la conversion du monde au christianisme la part et le rôle de la volonté, on y retrouvera avec la même évidence l'action de Dieu.

L'adhésion de la volonté à une idée acceptée par l'intelligence fait de cette idée une puissance de vie. Or la vie chrétienne, ici, est une vie absolument nouvelle.

Elle commence par dompter les passions, ce qu'avaient négligé les religions et les philosophies antiques. Lorsqu'elles ne les flattaient point, allant jusqu'à les défier, elles se contentaient de les maintenir en équilibre en les opposant les unes aux autres ou en les modérant simplement, par le motif qu'elles étaient un obstacle au bonheur. Quant à les vaincre, il n'en était pas question. Le christianisme a prêché et réalisé cette victoire dès l'origine, en mettant aux mains de ses disciples le glaive nouveau de la mortification et en développant

en eux ce sentiment jusqu'à en faire une véritable passion.

Il n'est donc pas étonnant que la plénitude des vertus ait fleuri aussi rapidement que la plénitude de la doctrine, et que l'Eglise naissante de Jérusalem ait atteint en quelques mois à une perfection morale qui dépassait de très haut la civilisation purement naturelle et pourtant si raffinée de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, qui avaient réalisé des progrès de géants dans toutes les sciences autres que celle de Dieu.

Il est intéressant d'étudier dans la langue même les modifications profondes que la religion nouvelle introduisait dans l'ordre moral. Ajoutez au mot de mortification ceux d'humilité et de charité. Le premier et le troisième sont de création toute chrétienne ; le deuxième n'a dans les écrits des païens qu'un sens d'abjection et de mépris. Cicéron met l'« humilité, » comme la pauvreté, comme l'esclavage, au nombre des « douleurs » de la vie. La morale païenne glorifiait l'orgueil, exaltait l'ambition, le désir d'être le premier en toute chose ; la doctrine stoïcienne, si élevée à certains égards, repose en grande partie sur l'orgueil, et jamais un Sénèque, un Epictète, un Marc-Aurèle n'aurait exprimé ce désir d'un saint Ignace d'Antioche, d'être broyé par la dent des lions, pour n'avoir d'autre tombeau que leurs entrailles : c'est là le cri nouveau de l'âme chrétienne, qui a suscité tant d'échos dans les saints de tous les siècles.

Quant à la charité, l'antiquité n'en a jamais eu le pressentiment. Elle a aimé de l'homme ce qui en est naturellement aimable : la beauté, la vertu, le talent ; mais l'homme aimé en tant qu'homme créé à l'image de Dieu, racheté par Dieu, elle n'a même pas soupçonné ce sentiment. Le spectacle de ses esclaves, de ses *ergastulums*, de ses combats de gladiateurs et de ses guerres atroces, en est une lamentable démonstration. Qu'on relise cette page curieuse de la *Cyropédie* de Xénophon où Cambyse instruit le jeune Cyrus de la manière de faire la guerre et de se comporter envers l'ennemi : on y verra que la morale antique avait deux lois, deux mesures, une pour les amis, une autre pour les ennemis ; et l'on comprendra la vérité de cette parole de Jésus-Christ, qui s'adressait pourtant aux Juifs : « Vous avez appris ceci : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites

du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. »

On comprendra aussi pourquoi l'antiquité païenne a ignoré ce qu'était un hôpital, jusqu'à l'époque de Julien l'Apostat. Ce prince criait aux païens de son temps : « Vous n'avez pas de charité, » tandis qu'au milieu d'eux, depuis son origine, le christianisme multipliait ses hôpitaux, ses orphelinats et ses hospices qui étaient une extension de la maison du prêtre.

Voilà ce que la doctrine chrétienne, après avoir conquis l'intelligence de l'homme, a opéré dans sa volonté. Voilà les caractères divins de la conversion du monde à l'Évangile et les preuves de l'origine divine de la vie chrétienne.

Elle n'est avant tout une vie de charité et d'abnégation que parcequ'elle est une vie d'union à Dieu, union qui se produit et se consomme par les trois phases successives de la purification, de l'illumination et de l'union parfaite.

Il n'est pas étonnant que la grandeur et le charme de cette vie aient séduit des esprits élevés, même en dehors des croyants et des fervents. Un homme d'État français disait naguère :

« Le Christ a eu raison de dire que non seulement le royaume de Dieu, mais aussi celui de la terre consiste à aimer et à se sacrifier. » Un apôtre du Christ avait dit longtemps avant lui : « La foi sera notre victoire. » La victoire, dans la lutte contre le monde, restera donc à ceux qui l'aimeront mieux et sauront se sacrifier plus pour lui.

La conférence de mercredi prochain sera faite par M. le Dr. Lamarche, professeur à la faculté de médecine, sur les dépenses de l'organisme.

---

## INFORMATIONS

---

**Congrégations assignées aux cardinaux.** — Par billets de la secrétairerie d'État, le Souverain-Pontife a assigné aux nouveaux cardinaux les congrégations suivantes :

A l'Éme Cardinal François Satolli, la Propagande, les Études, l'Index, la Laurétane ;

A l'Éme Cardinal Dominique Jacobini, la Propagande, les Evêques et Réguliers, le Concile et la Consistoriale ;

A l'Éme Cardinal Antoine Agliardi, les Affaires ecclésiastiques.

tiques extraordinaires, les Evêques et Réguliers, le Concile, le Cérémonial ;

A l'Éme Cardinal Dominique Ferrata, les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le Concile, les Etudes, les Indulgences et Saintes Reliques ;

A l'Éme Cardinal Séraphin Cretoni, la Propagande, les Evêques et Réguliers, le Concile, le Cérémonial ;

A l'Éme Cardinal Raphaël Pierotti, les Evêques et Réguliers, l'Index, les Rites, les Indulgences et Saintes Reliques ;

A l'Éme Cardinal Joseph Prisco, les Etudes, l'Index, les Rites, la Laurétane.

Fonctions assignées aux Cardinaux. — Par billets de la Secrétairerie d'Etat le Souverain-Pontife a nommé :

S. Em. le Cardinal Satolli, archiprêtre de Saint-Jean de Latran, en remplacement du défunt Cardinal Monaco ;

S. Em. le Cardinal Vincent Vannutelli, archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, en remplacement de feu le Cardinal d'Hohenlohe ;

S. Em. le Cardinal Agliardi, protecteur de l'ordre des Cisterciens ;

S. Em. le Cardinal Jacobini, protecteur de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Cénacle ou de la Retraite et du monastère de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

## FIDELITE A LA MESSE DU DIMANCHE

Un aieul de saint François de Sales

**L**ES ancêtres de saint François de Sales étaient de vrais chrétiens. Ils ne se dispensaient pas facilement du devoir de l'assistance à la messe le dimanche. De nos jours, on voit constamment de soi-disant catholiques — même parmi ceux qui se posent en défenseurs de l'Eglise se dispenser de la messe le dimanche sous les prétextes les plus futiles : un peu de fatigue, une partie de chasse, un départ que rien ne force à précipiter. Désertant lâchement la cause dont ils se prétendent parfois les valeureux champions, ils ne scandalisent pas peu les fidèles, témoins de leurs trahisons, et mettent leur salut en grand péril.

Un rédacteur du Bulletin de saint François de Sales a décou-

vert le récit qu'on va lire dans un vieux livre où les historiens du saint l'ont laissé jusqu'ici dormir.

Le 19 de septembre 1558, l'aïeul de notre Saint reçut une lettre de la Dame d'Arenthon, qui le priaît très instamment de prendre la peine de venir à Arenthon pour terminer certain différent arrivé entre elle et Messieurs ses enfants. Il répondit que ses pressantes affaires ne luy permettoient point d'aller plutôt que le dimanche 21 du mois, mais qu'alors Dieu aidant, il partirait de bon matin, priant cette Dame de luy faire garder une Messe. Il partit donc comme il avoit promis, toutes fois un peu plus tard qu'il ne croyait, de sorte qu'arrivant à Arenthon, toutes les messes furent dites. Il résolut de passer la rivière d'Arve pour aller au Pioré de Contamine qui est vis-à-vis d'Arenthon et où, sans doute, il pourroit encore ouïr la Messe. Comme il fut au milieu de la rivière qui estoit fort enflée, son cheval bronchant et se secouant le jetta dans l'eau. Le sieur de Mont-Pithon, qui l'accompagnoit, s'y jeta promptement pour sauver son bon frère et comme celui-ci s'était attaché à la queue du cheval, cet animal, tirant du pied derrière, luy donna au front d'où le sang ruissela aussitôt. Mont-Pithon le tira fortement à bord du côté de Contamine. Le serviteur, aussi à cheval, court au Pioré appeler un prêtre, qui n'ayant point tardé ouyt sur le sable la confession du pauvre agonizant et luy donne l'absolution, après qu'il eut adoré Dieu selon son observance. Ainsi mourut pitoyablement le très religieux ayeul du Bien-heureux François ayant préféré le devoir d'ouyr la sainte Messe, en jour de commandement, au soin de sa propre vie, qu'il alloit hasarder au passage de cette rapide rivière. La Dame d'Arenthon faillit d'en mourir de regret. Le corps fut porté à Sales et le 22 septembre, ensevely dans la chapelle de saint Sebastien de l'église de Thorenc.

E. G.

## AUX PRIERES

M. Gaspard Dauth, M. D., Coteau du Lac.

Frère Irénée, des frères de la Charité, Gand, Belgique.

Sr Marie-Félicité, dite de la Croix, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Sr saint Joseph, née Marie Gertrude Coutlée, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général, Saint-Boniface, Manitoba.

Sr Emélie Michon, des Sœurs Grises de la mission de la Providence, Rivière Mackenzie, T. N. O.



# THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors de E. Chanteloup

## Manufacturiers de CLOCHES

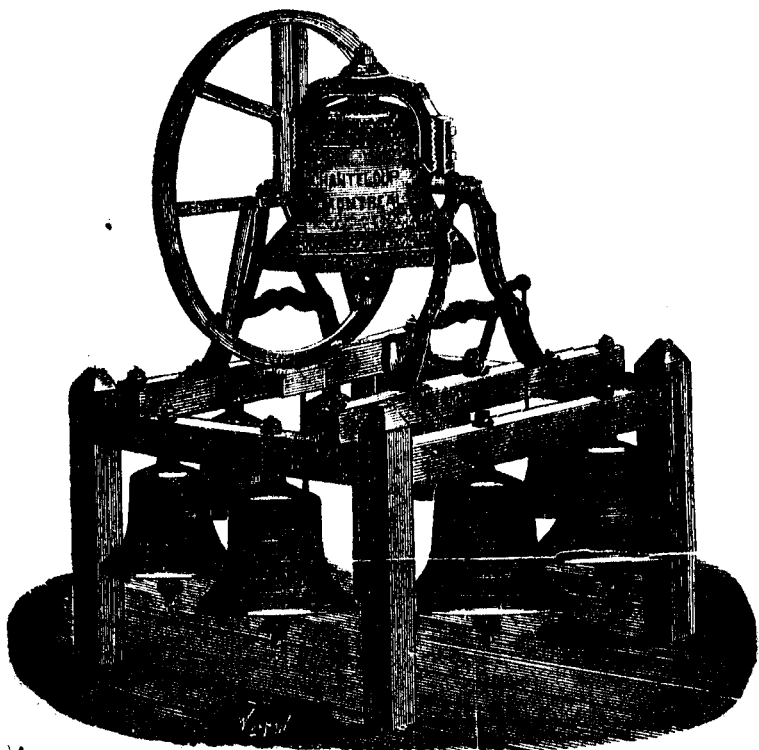
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et Institutions religieuses.

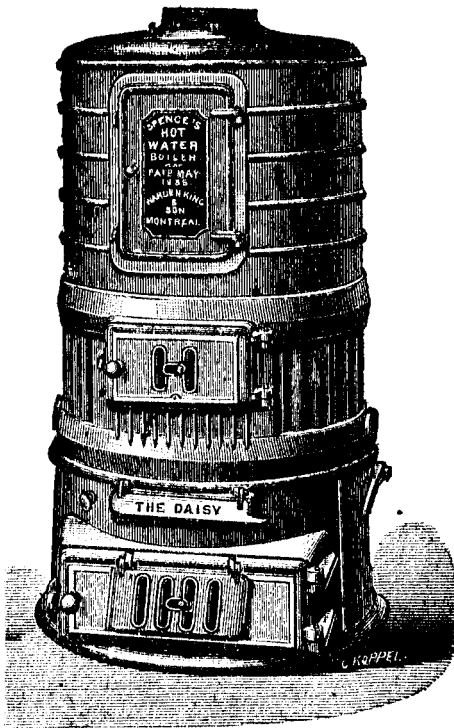
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

# FOURNAISES A EAU CHAUDE



## “Daisy”

— DE —

### 12 GROSSEURS

### DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes  
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

MM. WARDEN KING & SON,  
MONTREAL.

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY”; aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

**Demandez nos catalogues.**

## WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

# NAPOLEON BOURASSA

S'OCCUPE AUJOURD'HU

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

**SAINTE-HYACINTHE**

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

---

## JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

**MONTREAL**

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127

---



# MAURICE PERRAULT

**ARCHITECTE**


97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



# AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

**HUDON, HEBERT & CIE**, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros  
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLESMONTREAL

## B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.  
" 5 " à 6 " "  
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

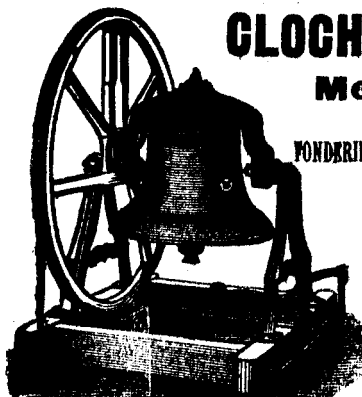
## VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour plus et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE**, Propriétaires  
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



## CLOCHES POUR EGLISES

**Mears & Stainbank**

Etablis en 1870

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITCHAPPL, (LONDRES ANG.)

**Meneely & Cie**

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSEL**

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Ceux qui veulent avoir des cloches de Mears pour Pâques devront donner leur commande pendant ce mois-ci.

**Pharmacie**



**Laviolette & Nelson**

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.*

*Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.*

*PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.*

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaillé à l'Exposition de Chicago, (1893)

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**

ARCHITECTURE — PEINTURE

*References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Récollet.*

TELEPHONE BELL, 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri,

Montréal.

**JOS HUSBEREAU**

**PLOMBIER, FERBLANTIER**

Poseur d'Appareils à Eau Chaud  
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

**PHOENIX DE LONDRES**

**CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE**

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis  
l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

# LA ROYALE

**CIE D'ASSURANCE**  
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

## O. DEGUISE ENTREPRENEUR BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

# Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure,

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montréal

TELEPHONE BELL, 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

## F. LEFEBVRE & CIE

### Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

## O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES  
324 RUE ST-LAUBENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les bulles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinture, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Toute commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

# VICTOR THERIAULT

## Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

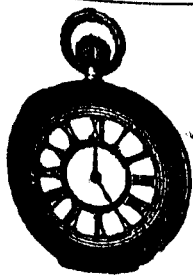
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16<sup>1</sup> ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



## A. MONGEAU

.. Horloger ..

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

## A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

## MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

## N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

— Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275

# CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE

## Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

# CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

## J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

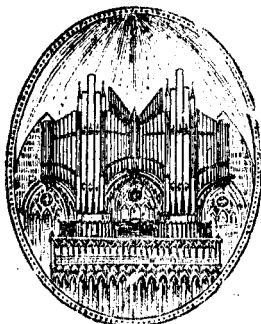
### Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THRS, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

## CASAVANT FRERES

### Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.